



Saint-Benoît, le 17 septembre 2021

L'Adjointe Gestionnaire,

A l'attention des parents d'élèves sortant  
de 3<sup>e</sup> en collège,

A l'attention des parents d'élèves inscrits  
en MICRO LYCEE,

A l'attention des parents d'élèves déjà  
scolarisés en lycée non boursier,

Service Gestion  
L'Adjointe-gestionnaire

Objet : Bourses des lycées – Première demande

Les demandes de bourses des lycées sont en ligne **du 2 septembre au 21 octobre 2021.**

Affaire suivie par  
Erika Law Hing Ping

Tél. : 0262 92 95 20

Courriel  
gestion.9740472v@ac-reunion.fr

72, rue Joseph Hubert  
97470 Saint Benoît

Si votre demande n'a pas encore été faite en ligne ou déposée en version papier, nous vous invitons à procéder aux démarches en ligne dans les meilleurs délais.

Pour ce faire, vous devez :

- vous connecter sur <https://teleservices.education.gouv.fr/>
- cliquer sur « Bourse de lycée »
- vous identifier avec Educonnect ou FranceConnect

Site internet  
<http://lycee-patu-de-rosemont.ac-reunion.fr/>

Aucune démarche n'est à faire pour les élèves :  
- les élèves venant de 3<sup>e</sup> de collège ayant déjà déposé une demande de bourse des lycées au collège,  
- boursiers en lycée de l'année 2020-2021 qui n'ont ni redoublé, ni changé de situation, ni fait de réorientation pour l'année 2021-2022.

Pour une mise à jour des données, veuillez nous transmettre un RIB de compte courant au nom du responsable légal demandeur de la bourse (nom, prénom et classe de l'élève au dos du RIB).

Pour toutes informations, veuillez contacter le service Gestion du lycée.

L'adjointe Gestionnaire



Florence Bénard